

# LA CULTURE ET L'ART AU COLLÈGE

## GUIDE PRATIQUE

À destination des enseignant·e·s, des structures culturelles  
et des intervenant·e·s

## Contacts

### **Département de la Seine-Saint-Denis**

Direction de la Culture, du Patrimoine, du Sport et des Loisirs

Bureau du Parcours d'Education Artistique et Culturelle

Sandrine David (parcours CAC) : [cac@seinesaintdenis.fr](mailto:cac@seinesaintdenis.fr) / 01 43 93 83 37

### **Direction des services départementaux de l'Education nationale de la Seine-Saint-Denis**

Mission éducation artistique et culturelle (EAC)

Thomas Fracapani: [ce.93eac@ac-creteil.fr](mailto:ce.93eac@ac-creteil.fr) / 01 43 93 74 10

## **Le dispositif**

Lancé pour la première fois en mai 2009 sous la forme d'un appel à projets en direction des structures culturelles et des intervenant.e.s, le **plan départemental « La Culture et l'Art au Collège » (CAC)**, contribue au développement de la politique départementale en faveur de l'éducation artistique et culturelle pour les collégiens de la Seine-Saint-Denis. En partenariat avec l'Education nationale et la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile de France, ce plan offre aux 130 collèges publics du département la possibilité d'accueillir jusqu'à trois parcours culturels et artistiques. Ces projets, dont la caractéristique principale est le lien fort qu'ils entretiennent avec un travail de création ou de recherche, s'adressent à des groupes classes pendant le temps scolaire sur une quarantaine d'heures (à noter que dans le cadre d'expérimentations, ces parcours peuvent se construire également de manière à créer des projets inter-classes, inter-niveaux...). Tous les champs de la création artistique ainsi que ceux de la culture scientifique et technique sont concernés.

Les projets d'éducation artistique et culturelle se doivent de trouver leur place au cœur des enseignements. Cela induit des étapes indispensables et des temps d'échanges incontournables. C'est pourquoi nous avons élaboré ce document afin de vous accompagner tout au long de l'année lors des différents temps du parcours. Ce guide comporte donc quelques rappels méthodologiques mais aussi des conseils et des suggestions afin que votre projet puisse prendre toute sa dimension, pour le plus grand bénéfice de tous.

### **1 parcours CAC c'est :**

**-1 intervenant.e accompagné.e d'une structure culturelle ou scientifique**

**-20H d'ateliers de pratique**

**-10H de sorties / rencontres avec la création ou la recherche professionnelle**

**-10H de temps de réflexion/débat**

**-un temps de clôture**

## Se connaître

Un parcours CAC bouscule les cadres et décale le regard. Les acteurs.rices concerné.e.s construisent donc collectivement le sens et les objectifs du projet à l'occasion d'échanges approfondis et en fonction d'un calendrier partagé.

### QUAND ?

Pour co-construire le projet : de mars à mi-mai pour l'année scolaire à suivre

Pour finaliser l'organisation logistique du projet : de septembre à début octobre de l'année scolaire en cours

### AVEC QUI ?

L'équipe pédagogique, l'équipe administrative du collège, les intervenant.e.s accompagné.e.s des structures culturelles ou scientifiques.

### COMMENT ?

#### 1. Un temps de présentation commun

L'organisation par l'établissement d'un temps de présentation à l'ensemble de la communauté éducative de tous les projets artistiques et culturels se déroulant dans le collège au cours de l'année contribue à l'ancrage de ces projets et à leur rayonnement.



*Avez-vous pensé à présenter le/les parcours lors du Conseil d'administration de rentrée ?*

#### 2. Une réunion de rentrée incontournable

Le cadre d'un parcours « La Culture et l'Art au Collège » (CAC) est souple. Intervenant.e.s, structures et professeur.e.s ont toute latitude pour choisir le calendrier du parcours, la durée des séances ou encore le lieu où elles se déroulent. Toutefois, même si le parcours ne débute pas en septembre ou octobre, il est nécessaire d'organiser une réunion pour s'accorder sur ces points, voire d'aborder ces sujets dès la co-construction du projet de mars à mai :

- **Le calendrier** : le temps du parcours est totalement libre, il peut s'échelonner sur plusieurs mois ou au contraire s'effectuer pour la majeure partie dans le cadre **d'une semaine banalisée**. Cela relève de l'organisation de l'emploi du temps et du sens que l'on souhaite donner au parcours. Ainsi, il est nécessaire de bien penser en amont l'articulation des différents temps : ateliers, sorties, temps de discussion avec les élèves sur ce qu'ils ont vu et fait au cours des dernières séances, organisation et place du temps de clôture.
- **La durée des séances** : pour des questions d'attention et d'implication des élèves, des séances de 2 heures d'affilée sont recommandées.
- **La répartition des rôles de chacun / le positionnement** (professeur.e-intervenant.e) : elle demande un effort d'explicitation de certaines questions : Quelles sont les attentes respectives et les postures / positionnements professionnels de chacun ? Quelles perspectives en matière de mise en œuvre du parcours afin de valoriser le travail et l'implication des élèves ? Quelle prise en main des projets entre chaque intervention artistique / scientifique (pédagogie, continuité, préparation, retours...).



*Avez-vous pensé à évoquer la question du positionnement, du partenariat, de la concertation, de la continuité du projet entre les différentes interventions, du planning, du calendrier, des sorties culturelles (type de sorties, autorisations, temps scolaire et soirées), des liens à tisser avec d'autres projets menés au sein du collège ?*

- **Le lieu des séances** : lorsque les élèves sont accueillis dans un lieu culturel, leur concentration et leur investissement sont souvent plus grands. Toutefois, le fait de tenir des séances au sein du collège s'avère également important dans le travail de tissage entre le projet pédagogique et le projet artistique/scientifique, le premier visant notamment l'acquisition des compétences et le second le partage d'une démarche singulière de création. Le « bon » équilibre est donc à trouver.



*Avez-vous pensé à envisager l'ensemble des lieux possibles au sein du collège (salle de classe, salle polyvalente, cour, CDI... ?) et aux alentours (équipements municipaux, lieux culturels etc...) pour mener les séances ?*

### **3. Transmission d'information**

Pour les intervenant.e.s /structures culturelles, il est important de penser à distribuer aux enseignant.e.s tout document ou support d'information auxquels ils.elles pourront se référer ensuite pour la construction de séquences pédagogiques (contenu des ateliers, dossiers pédagogiques, dossiers artistiques, supports audiovisuels, bibliographie, CV, autres ressources...).



*Avez-vous pensé à transmettre à l'enseignant.e des documents sur le travail que vous souhaitez mener avec les élèves ?*

## **Dialoguer et échanger**

### **QUAND ?**

Tout au long de l'année scolaire.

### **POUR QUI ?**

Professeur.e.s, intervenant.e.s/structures culturelles, élèves, familles et personnel du collège.

### **COMMENT ?**

1. Tout au long du parcours, intervenant.e.s et professeur.e.s ont besoin d'échanger sur l'organisation mais aussi sur le contenu des séances afin de réajuster, de redévelopper les objectifs du projet. Ce dialogue n'est pas toujours évident en raison des contraintes de chacun mais il peut être facilité par la mise en place d'outils tels que :
  - L'utilisation de l'Espace Numérique de Travail du collège pour faciliter l'organisation du projet.
  - Un agenda électronique partagé.
  - Des ressources mutualisées (séquence pédagogique, feuille de route, bibliographie).

- La mise en place de réunions où la structure culturelle est également représentée afin de faire des points d'étape, un bilan intermédiaire au cours du projet.



*Avez-vous pensé à échanger sur les liens à faire entre les séances du parcours et les séquences pédagogiques construites par les professeur.es pour leurs cours ?*

2. Lieux de ressources, les CDI sont amenés à jouer un rôle clé dans le bon déroulement du parcours CAC. Ils peuvent acquérir les ouvrages d'intervenant.e.s menant les projets, organiser des lectures, des expositions, relayer l'information auprès de l'équipe enseignante...



*Avez-vous pensé à solliciter le.la professeur.e documentaliste ?*

3. Le temps du parcours en groupe classe ne permet pas forcément de rayonner au sein de l'ensemble du collège mais des temps de rencontre avec d'autres enseignant.e.s peuvent permettre de créer des passerelles entre les différents projets du collège.



*Avez-vous pensé à informer les autres professeur.e.s de la classe et le personnel de l'établissement du projet et à les tenir informés de l'avancée du parcours ? Avez-vous pensé à tisser des liens entre le parcours et les autres projets menés au sein du collège (fil conducteur, amplification du projet, liens entre classes, intégration au sein du projet d'établissement de manière plus dense).*

## Créer du lien pour faire sens

La perception par les élèves d'une cohérence et d'un fil conducteur entre les différents temps du parcours est capitale. Elle relève aussi bien de l'organisation des séances que de la qualité du contenu des échanges entre les acteurs.rices du projet.

### 1. La première séance avec les élèves

- **Qui** : les professeur.e.s, l'intervenant.e, la structure qui l'accompagne.
- **Les outils** : envisager de mener un travail avec les élèves autour du parcours et du travail de l'intervenant.e menant le parcours et s'appuyer sur des éléments de présentation du projet.
- **Le contenu** : une courte introduction sur le dispositif CAC mais aussi la présentation de la structure accompagnant l'intervenant.e, son rôle, peut être proposée. Enfin, l'enseignant.e doit aussi s'attacher à donner une vision globale du projet sur l'année scolaire : planning, autres enseignant.e.s et matières concernés, le cas échéant.

Par la suite, il est important d'explicitier les liens entre les enseignements et le parcours.

### 2. L'organisation des sorties

Au-delà de l'aspect organisationnel (transports, autorisations parentales, restauration...) qui nécessite une anticipation assez grande, les sorties constituent un temps fondamental du parcours. Elles doivent donc être envisagées comme :

- **Des séances à part entière** dans le parcours. Il est important qu'elles soient présentées comme telles aux élèves et aux familles.
- **Le moyen pour les élèves d'établir plus aisément des liens** avec l'intervenant.e mais aussi avec les travaux réalisés lors des temps d'ateliers. Une préparation rigoureuse en amont avec eux et un échange construit a posteriori facilitent ce travail.
- **La possibilité de découvrir le travail de l'intervenant.e mais aussi d'élargir le propos** développé dans le projet.  
Ainsi, il est important qu'elles ne s'effectuent pas uniquement dans le champ artistique ou scientifique dominant du projet et qu'elles soient **construites en collaboration avec l'intervenant.e**.

Certains établissements culturels offrent la possibilité d'avoir recours aux services d'un.e professeur.e relais : les archives départementales et nationales, les archives diplomatiques, le musée de l'air et de l'espace, le CAUE, le théâtre Gérard Philippe ...



Vous trouverez la liste complète sur : <http://daac.ac-creteil.fr/Les-professeurs-relais>

*Avez-vous pensé à écrire un mot aux familles pour présenter le projet ? Avez-vous pensé à convier les parents à un temps de présentation ?*

### 3. Le suivi du projet et le travail inter-disciplinaire

Dans le cadre d'un parcours CAC, l'implication d'une équipe pédagogique ou au moins de deux professeur.e.s est capitale pour la réussite du projet. Voici quelques exemples :

- Instauration de réunions entre enseignant.e.s impliqué.e.s dans le projet
- Utilisation de l'Espace Numérique de Travail du collège pour valoriser le CAC
- Création d'un espace dédié en salle des professeur.e.s qui compile par entrées disciplinaires des enseignant.e.s, les travaux accomplis dans les différentes matières autour du projet et consultation du planning du parcours
- Diffusion des informations sur le blog de l'établissement.



*Avez-vous pensé éventuellement à impliquer d'autres classes (sur une rencontre, lors d'un temps fort, d'une sortie, d'une restitution...) ou d'autres professeur.e.s du collège ?*

## Donner à voir

Pendant et à l'issue du parcours CAC, il s'agit de témoigner du chemin parcouru avec l'intervenant.e, à l'occasion d'un temps de clôture.

La conception du temps de présentation finale ne doit pas trop empiéter sur la durée globale du parcours. Son objectif est de rendre compte du partage qui a eu lieu entre l'intervenant.e et les élèves et de ne pas devenir l'objectif premier du parcours au détriment du processus même, même si une attention reste à porter sur l'exigence et le contenu artistique présenté.

## QUAND ?

En fin de parcours.

## POUR QUI ?

Collégiens et parents d'élèves, l'ensemble de la communauté éducative et au-delà.

## COMMENT ?

### 1. Le contenu

La restitution doit être en lien avec le projet de l'intervenant.e, co-construite avec les enseignant.e.s et avec la participation active des élèves. Elle n'implique pas forcément la présentation d'un objet artistique (spectacle, exposition, projection). Elle peut aussi simplement donner à voir les différentes étapes de travail des élèves.

Autrement dit, la forme de ce temps de clôture ne doit pas prendre le pas sur le fond. Il doit permettre aux élèves de s'approprier le cheminement qui a été le leur.



*Avez-vous pensé à convier l'ensemble du personnel du collège et les familles à la restitution ?*

### 2. Le lieu

Ce temps de partage avec les collégiens de l'établissement et les familles peut aussi bien se faire au sein du collège qu'au sein d'une structure culturelle.



*Avez-vous pensé à regrouper les restitutions des différents parcours que vous menez ?*

### 3- La valorisation

- Sous la forme :
  - D'affichage dans l'établissement
  - D'exposition
  - De projection
  - De carnet de bord...
- Sur l'Espace Numérique de Travail
- Sur le site des services départementaux de l'Education nationale de la Seine-Saint-Denis [www.dsden93.ac-creteil.fr](http://www.dsden93.ac-creteil.fr)

# MEMO

**Chef.fe.s d'établissement**, avez-vous pensé à :

- Présenter le/les parcours CAC lors du Conseil d'administration de rentrée ?
- Envisager l'ensemble des lieux possibles au sein du collège et aux alentours (gymnases municipaux, lieux culturels) pour mener les séances ?
- Informer éventuellement les autres professeurs de la classe et le personnel de l'établissement du projet et les tenir informés de l'avancée du parcours ?
- Impliquer éventuellement les autres classes (sur une rencontre par exemple) ou les autres professeur.e.s du collège voire les écoles ou lycées situés à proximité dans le cadre de la liaison CM2/6<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> / 2<sup>nde</sup> ?
- Convier l'ensemble du personnel du collège et les familles au temps de présentation au début de l'année et lors de la restitution ?

**Professeur.e.s**, avez-vous pensé à :

- Evoquer la question du positionnement et du partenariat au sein du parcours avec l'intervenant.e ?
- Echanger sur les liens à faire entre les séances du parcours et les séquences pédagogiques ? Parler de l'organisation et du planning en amont avec la structure culturelle et l'intervenant.e ?
- Formaliser les liens entre les objectifs du projet et ceux des programmes scolaires en vigueur ?
- Solliciter le ou la professeur.e documentaliste ?
- Informer éventuellement les autres professeur.e.s de la classe et le personnel de l'établissement du projet et les tenir informé.es de l'avancé du parcours ?
- Ecrire un mot aux familles pour présenter le projet ?
- Convier les familles à la restitution ?

**Intervenants, structures culturelles**, avez-vous pensé à :

- Evoquer la question du positionnement et du partenariat au sein du parcours avec l'équipe pédagogique ?
- Transmettre à l'enseignant.e des documents sur le travail que vous souhaitez mener avec les élèves ? Transmettre des ressources et des plannings pour que les enseignant.e.s découvrent votre travail artistique / scientifique ?
- Echanger sur les liens à faire entre les séances du parcours et les séquences pédagogiques construites par les professeur.e.s pour leurs cours ?
- Envisager l'ensemble des lieux possibles au sein du collège et aux alentours (gymnases municipaux, lieux culturels) pour mener les séances ?
- Regrouper les restitutions des différents parcours que vous menez afin de tisser un fil rouge et assurer une valorisation plus rayonnante ?
- Anticiper sur les modalités qui permettront aux élèves, à partir de la dimension artistique ou scientifique du projet, de construire de nouvelles compétences ou de consolider leurs connaissances ?